

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**COMMUNE DE JOUQUES**

Tél : 04.42.63.79.50 (taper 4)

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

Nom, Prénom :	
Date de naissance :	Lieu :
Situation Professionnelle :	

Nom, Prénom :	
<u>Conjoint</u>	
Date de naissance :	Lieu :
Situation Professionnelle :	

Adresse :

13490 JOUQUES

Téléphone :	Portable :
Mail :	

Date d'arrivée sur JOUQUES :

Situation Familiale :	
<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)	
Depuis le :	

PERSONNES À CHARGES :

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe ou emploi	Lieu de scolarisation ou entreprise

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur cet imprimé.

Fait à Jouques, le

(signature du demandeur obligatoire)

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER

Identité & Situation Familiale

- Copie de la Carte Nationale d'Identité du demandeur et du conjoint
- Copie du livret de famille
- Copie du jugement de divorce (mentionnant éventuellement une pension alimentaire perçue ou versée)
- Certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans

Ressources

- Dernier avis d'imposition de toutes les personnes vivant au foyer
- 3 derniers bulletins de salaire (ou chômage) de toutes les personnes vivant au foyer
- Justificatifs de toutes autres ressources imposables ou non (Allocations familiales, APL, RSA, retraite, réversion, prestation compensatrice, MDPH, CPAM)

Charges

- Dernière quittance de loyer
- Factures sur les six derniers mois d'énergie, gaz et eau
- Dernière facture de toutes charges mensuelles (Téléphone, internet, assurances, frais de garde, mutuelle, autre si nécessaire)
- Taxe foncière
- Toutes autres pièces jugées nécessaires par le demandeur pour motiver sa demande

EXPOSÉ DE LA SITUATION :

AUTRES ORGANISMES SOLlicitÉS :

N.B. :

- ❖ L'attribution d'une aide financière a pour but d'aider le demandeur à faire face à des difficultés résultant d'un accident de la vie (événement exceptionnel et/ou imprévisible)
- ❖ L'aide est versée aux créanciers ou sous forme de Chèque d'Aide Personnalisée ou de tickets de transport et ne peut être répétitive
- ❖ **Entretien obligatoire au retrait ou dépôt du dossier (sur Rendez-vous)**